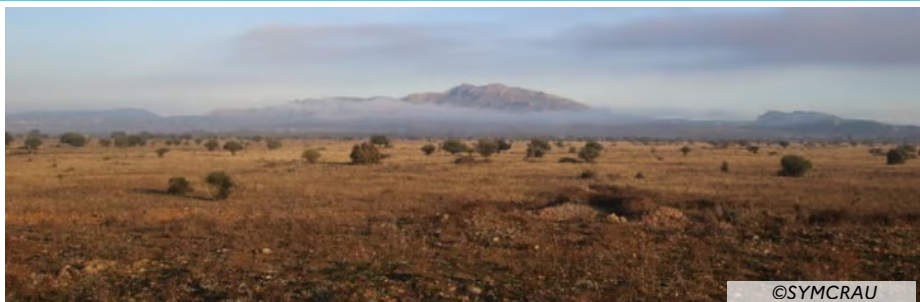


GAZ À EFFET DE SERRE : ÇA ÉVOLUE ? CLIMAT : ON S'ADAPTE ?



©Crédit photo-Capture Twitter



©SYMCAU

LES GAINS POUR LA COMMUNE

La décarbonation et la sobriété de nos usages limitent le changement climatique et apportent des bénéfices immédiats dans la commune :

- ➔ **Réduction des risques naturels** (fortes tempêtes et sécheresses, incendies, inondations...)
- ➔ **Des factures énergétiques en baisse et sécurisées** grâce à la baisse de la dépendance aux énergies fossiles
- ➔ **Des trajets plus courts, des encombrements réduits sur la route** grâce à la sobriété foncière

S'adapter pour conserver l'attractivité du territoire :

- ➔ **Un cadre de vie et une santé améliorés** : baisse de la pollution, bâtiments adaptés aux fortes chaleurs, circulation apaisée, renaturation des villes et villages
- ➔ **Résilience économique**, réduction des vulnérabilités, notamment les risques canicule, sécheresse, inondation, retrait-gonflement des argiles

Émissions totales de Gaz à Effet de Serre
(émissions directes sur le territoire régional (scope 1))

35,4 millions de tonnes équivalent CO₂ en 2023
-3,3% par rapport à 2022

376 millions de tonnes équivalent CO₂ en France en 2023

Évolution de la température en 2025 par rapport à la moyenne 1991-2020



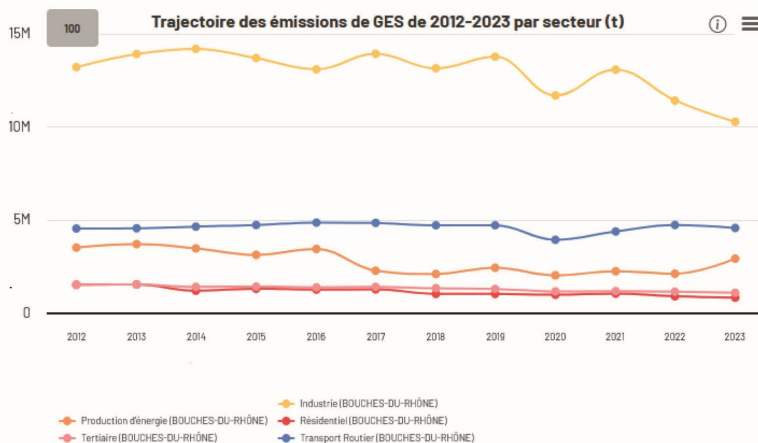
Comprendre les émissions de GES

Réduire les émissions de gaz à effet de serre est primordial pour limiter les impacts du changement climatique (on parle « d'atténuation »). Le principal gaz à effet de serre comptabilisé dans les bilans est le dioxyde de carbone (CO₂). Toutes nos activités émettent des GES : combustion des véhicules et autres moyens de transport, procédés industriels, production d'électricité, de chaleur et de froid... On prend aussi en compte les gaz émis localement comme le méthane, le protoxyde d'azote ou les gaz frigorigènes.

La France s'est dotée d'une trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC). Elle prévoit une hausse des températures de 2,7 °C à horizon 2050 et 4 °C à horizon 2100 par rapport à l'ère préindustrielle. Cette trajectoire est inscrite dans le code de l'environnement depuis le 26 janvier 2026 et sert désormais de référence pour toutes les actions d'adaptation.

SE SITUER DANS LE TERRITOIRE / ÉTAT DES LIEUX

Une baisse tendancielle des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans les Bouches-du-Rhône, qui s'est accélérée sur les 3 dernières années (sur la bonne trajectoire pour l'industrie et le bâtiment, à intensifier pour le transport routier).



Pour tenir l'objectif de la stratégie nationale bas carbone, il nous faut réduire très fortement les émissions de GES, en moyenne -5 % par an jusqu'en 2050, avec un palier important en 2030.

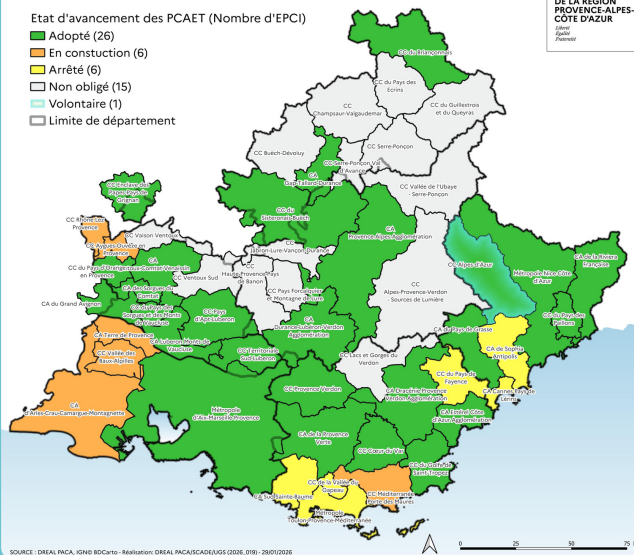
Le PCAET (plan climat-air-énergie territorial) fédère tous les acteurs du territoire et permet aux communes d'être pleinement soutenues par leur intercommunalité dans la transition écologique et l'adaptation au changement climatique.

95% des EPCI obligés de la région ont désormais un PCAET, et 9 EPCI préparent leur deuxième plan

Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la Région PACA - Janvier 2026

Etat d'avancement des PCAET (Nombre d'EPCI)

- Adopté (26)
- En construction (6)
- Arrêté (6)
- Non obligé (15)
- Volontaire (1)
- Limite de département



SOURCE : DREAL PACA, IGN, BD Carthage - Réalisation DREAL PACA/SCADEJUD (2026, 01/01) - 28/01/2026

ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Pour atténuer le changement climatique, nous devons réduire nos émissions de gaz à effet de serre : consommer moins d'énergie et privilégier les énergies décarbonées.

- ➔ • **Mobilités sobres** : renforcer les transports en commun, soutenir le covoiturage, les mobilités douces, les voies vertes et coulées vertes
- ➔ • **Aménagement sobre** : reconverter friches et locaux vacants pour créer du logement et de l'activité dans les cœurs de ville ou de village ; aménager les abords des écoles pour favoriser la marche et le vélo au quotidien
- ➔ • **Bâtiments sobres** : accélérer la rénovation thermique des bâtiments publics (jusqu'à -60 % de consommation) et remplacer les chauffages au fioul
- ➔ • **Énergie renouvelable** : installer des panneaux solaires sur les toitures des bâtiments publics pour produire de l'électricité et de l'eau chaude

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

S'adapter au changement climatique, c'est permettre aux populations de faire face aux canicules, à la sécheresse, aux inondations, au retrait-gonflement des argiles etc.

- ➔ • **Rafraîchir la ville** : planter des arbres, créer de l'ombre dans l'espace public (-5°C localement) et développer des alternatives à la climatisation (ventilation, matériaux)
- ➔ • **Adapter les bâtiments** : protéger les bâtiments publics des canicules par l'ombrage et l'isolation, améliorer le confort d'été des logements en accompagnant les habitants (-6°C à l'intérieur), ouvrir des lieux frais accessibles aux personnes vulnérables en période de canicule
- ➔ • **Mieux gérer l'eau** : désimperméabiliser les cours d'école et les espaces publics ; économiser et réutiliser l'eau pour les espaces verts et les usages publics (jusqu'à -50 %) ; restaurer et modeler les sols pour mieux retenir l'eau, notamment par l'hydrologie régénérative en milieu rural
- ➔ • **Prévenir les risques** : limiter les zones exposées aux risques naturels (inondations, mouvements de terrain, recul du trait de côte) ; intégrer les risques climatiques dans les projets d'urbanisme



RESSOURCES UTILES



Connaître mon territoire

Un tableau de bord énergie-climat-air réalisé par Atmosud jusqu'à la maille communale :

<https://cigale.atmosud.org/index.php>



Agir pour mon territoire

Financements

<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>



ADEME

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/collectivites>



Mission adaptation

<https://mission-adaptation.fr/>



GLOSSAIRE

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

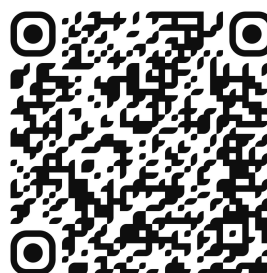
GES : Gaz à effet de serre

PCAET : Plan climat-air-énergie territorial

PLUi : Plan local d'urbanisme intercommunal

SNBC 3 : Troisième Stratégie nationale bas-carbone

SCOT : Schéma de cohérence territoriale



Site internet de la DREAL

<https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/climat-r108.html>

DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
Service Énergie Logement



sel.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr